



## L'accompagnement des personnes en situation de handicap

Une commission, forte de 14 membres, travaille pour répondre au mieux aux besoins des usagers et des personnes en situation de handicap.

Elle est divisée en deux sous-commissions :

- "l'accessibilité" : celle-ci travaille sur les mises à jour concernant la voirie, les bâtiments et est consultée pour tous les nouveaux projets d'urbanisme ;
- "la sensibilisation" : celle-ci souhaite faire connaître les difficultés des personnes handicapées dans leur vie quotidienne, que ce soit au domicile, dans leurs déplacements ou pour l'accès aux commerces. L'objectif est de faciliter la vie de tous, par un échange simplement civique et de permettre aux personnes handicapées de participer à la vie ordinaire de tous les citoyens.

L'E.S.A.T. Gérard Corre a ouvert ses portes en 2005. Il accueille une cinquantaine de personnes handicapées. La Maison d'Accueil Spécialisée "La Palombérie" a ouvert ses portes en avril 2008. Elle accueille 30 personnes polyhandicapées.

**Élue responsable : Najat Burillon**



## Agent de proximité

L'agent de proximité Cédric Louvet sillonne en permanence les quartiers et les routes de Saint-Sylvain. Sa mission est d'être le trait d'union entre les habitants et la mairie. Il ne faut pas hésiter à l'interpeller pour quelque problème que ce soit : sécurité, précarité, solitude, perturbations diverses.

Une commission "Écoute-Prévention-Sécurité" fonctionne en lien permanent avec la gendarmerie. Elle travaille à la sécurité et au bien-être des Sylvanais.

Un plan "canicule" et un plan "grand froid" sont activés chaque année à l'approche de l'été et de l'hiver. Toute personne pouvant connaître des difficultés liées à ces périodes difficiles doit se faire connaître ou être signalée à Cédric LOUVET au **06 71 22 30 17** ou directement au C.C.A.S.

**Élu responsable : Serge GUILLON**

# Centre Communal d'Action Sociale



## Aides et secours

Les aides et secours aux personnes et familles rencontrant des difficultés passagères ou permanentes restent la priorité du C.C.A.S. Un accueil permanent est assuré.

Une commission permanente composée exclusivement de membres du conseil d'administration statue régulièrement sur les demandes déposées et les situations rencontrées.

Un Point Écoute Parents Ados est à la disposition des adolescents et des parents qui connaissent des difficultés de dialogue. Les rendez-vous peuvent être pris directement au C.C.A.S.

Une antenne des Jardins de Cocagne de Saint-Barthélémy d'Anjou s'est installée à Saint-Sylvain.

**Élu responsable : Serge GUILLON.**

## Emploi

Une «plate-forme» pour l'emploi est en place. La convention, signée avec l'A.N.P.E. officialise cette structure du C.C.A.S.

Les offres et demandes d'emplois peuvent être traitées directement par un agent du C.C.A.S. L'affichage des offres de l'A.N.P.E. est consultable en permanence. Une commission composée d'élus, d'entrepreneurs et de bénévoles travaille à l'efficacité de la plate-forme en lien avec le Point Information Jeunesse de l'Espace Jeunesse et de la Mission Locale. Des projets sont actuellement menés auprès des classes des collèges Jeanne d'Arc et Claude Debussy (voir ci-contre).

*Elus responsables : Brigitte WALLOP – Serge GUILLON*



## Projet Élantec

Depuis 2007, ce projet se développe et s'étoffe grâce à l'arrivée de nouveaux entrepreneurs au sein du groupe de travail et son extension aux classes de 3<sup>ème</sup> du collège Debussy.



Avec la concrétisation de ce projet l'année dernière au collège Jeanne d'Arc, le 1<sup>er</sup> bilan s'est révélé très positif :

- 96 jeunes ont réalisé un stage, et 30 % d'entre eux ont souhaité en refaire un dans l'année ;
- 2 propositions d'apprentissage enregistrées dont une qui s'est concrétisée.

Mais c'est surtout une réussite au niveau humain :

- pour les jeunes : une prise d'autonomie et une adaptation de leur comportement ;
- pour les chefs d'entreprises : une nouvelle motivation au contact des jeunes, ce qui les encourage à les employer.

Depuis septembre, les chefs d'entreprises sont déjà intervenus deux fois dans les deux collèges cités ci-dessus :

- 1<sup>ère</sup> intervention pour démystifier le monde de l'entreprise aux yeux des élèves ;
- 2<sup>ème</sup> intervention pour les aider à préparer leur recherche de stage.

**Brigitte WALLOP, Adjointe déléguée à l'emploi et aux relations avec les entreprises.**

## Accompagnement des personnes âgées



Un C.L.I.C. (Centre Local d'Information et de Coordination en Gérontologie) fonctionne avec 11 autres communes du secteur. Dénommé "de Loir à Loire", ce centre a son siège à Saint-Barthélémy d'Anjou. Une antenne a été ouverte au C.C.A.S. de Saint-Sylvain et sert de relais. Cette structure, financée par le Conseil Général et les communes, doit apporter des réponses à toutes les questions et tous les problèmes concernant la personne âgée (de plus de 60 ans) et sa famille.

Un groupe d'accompagnement de la personne âgée à domicile est opérationnel au sein du C.C.A.S. Il se compose d'une dizaine de bénévoles qui rendent visite régulièrement aux personnes en situation d'isolement ou de solitude.

Un service de portage de repas à domicile fonctionne à partir des cuisines du Foyer Logement. Pour tous renseignements, s'adresser au C.C.A.S.

**Élue responsable : Evelyne Guittard**



Des membres du groupe d'accompagnement des personnes âgées.

## Logements aidés

L'attribution des logements aidés, dits "sociaux", reste sous l'autorité de la société d'H.L.M. propriétaire des bâtiments. Pour les habitants de Saint-Sylvain, il est préférable de s'inscrire directement au C.C.A.S. Les inscriptions sont obligatoirement renouvelables chaque année. Les logements sont attribués par une commission de l'office H.L.M. présidée par son directeur. Un élu de la commune y participe pour soutenir les dossiers sylvanais.

**Élus responsables : Serge Guillon et Marie-Thérèse Boudon**

## Foyer logement "les Blés d'Or"

Le conseil d'administration du C.C.A.S. est gestionnaire de la résidence des Blés d'Or. Celle-ci est dirigée par Dominique DALIFARD et accueille actuellement 80 résidents.

Un conventionnement partiel (passé avec la DDASS et le Conseil Général) va très bientôt permettre à une partie de la résidence (30 personnes) de devenir officiellement E.H.P.A.D. (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes). Ceci pour répondre à l'exigence de la législation actuelle et assurer une continuité de vie dans la résidence. De nombreux projets internes animent la vie des Blés d'Or. Des projets intergénérationnels sont montés en lien avec les écoles et l'association les 3A.

**Élue responsable : Evelyne GUITTARD**

## INFOS PRATIQUES

C.C.A.S., 1 rue Victor Hugo - Saint-Sylvain d'Anjou. Tél : 02 41 93 85 03.

**Horaires d'ouverture** : du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Le vendredi de 9h à 12h.

Assistant social : permanence tous les mardis de 14h à 16h30. Tél : 02 41 96 63 21.

CAF : le jeudi après-midi sur rendez-vous, Tél : 02 41 22 38 38.

Le C.C.A.S. intervient sur : l'instruction des dossiers RMI, d'aide sociale légale, l'emploi, les aides financières ou à la personne, les logements sociaux, l'accompagnement des personnes âgées et handicapées, la petite enfance et la jeunesse.

Les responsables des services :

- Marie d'ANTHENAISE, directrice,
- Elodie GILBERT et Lucie ALLARD, collaboratrices à l'action sociale,
- Cédric LOUVET, agent de proximité.



**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.** : Président : Claude Genevaïse ; Vice-président : Serge Guillon ; Membres élus : Najat Burillon, Christine Comte, Martine Glameau, Evelyne Guittard, Brigitte Wallop, Marie-Thérèse Boudon, Patrice Deprince ; Membres nommés : Colette Brossard, Agnès Cadeau, Marie-Louise Chauvigné, Claire Lesteven, Roland Picard, Dominique Poirier, Régine Renou, Thibault Tavernier. Membres consultatifs : Betty Chevalier, Dominique Dalifard, Jean-Paul Gourdon, Marie-Claire Duffour.

**LE CONSEIL COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT SOCIAL** : il est composé de personnes fortement impliquées dans la vie communale et chargées d'analyser les besoins sociaux généraux pour orienter les travaux prioritaires du C.C.A.S.

*Elus responsables : Serge Guillon et Christine Comte.*